

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC  
AU 352/03

ASA 13/019/2003 – ÉFAI

*Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.*

## CRAINTES DE TORTURE OU DE MAUVAIS TRAITEMENTS / PRIVATION DE SOINS MÉDICAUX

BANGLADESH

Nuruzzaman (h), homme d'affaires

Londres, le 2 décembre 2003

Nuruzzaman est actuellement maintenu en détention sans inculpation dans la prison de Moulvi Bazar, dans le nord du Bangladesh. Le 20 novembre, il aurait été torturé alors qu'il était en garde à vue au poste de police de Sri Mangal Thana, dans la ville de Moulvi Bazar, et aurait été privé, pendant plusieurs heures, des soins médicaux urgents requis par son état de santé. Il risque d'être renvoyé en détention dans des locaux de la police, où il est à craindre qu'il ne soit à nouveau torturé ou soumis à d'autres formes de mauvais traitements.

Homme d'affaires, Nuruzzaman a été arrêté par la police tôt dans la matinée du 18 novembre, et conduit au poste de police de Sri Mangal. Plusieurs semaines plus tôt, il a tenu une conférence de presse au cours de laquelle il a accusé un député de la région d'extorsion de fonds. Nuruzzaman a indiqué que trois contrats relatifs à la construction d'une route, conclus entre le gouvernement et son entreprise, avaient été annulés parce qu'il avait refusé de verser un pot-de-vin à ce député. À la suite de cette conférence de presse, son quatrième contrat a également été annulé, et le député qu'il accusait d'extorsion a porté plainte contre lui pour diffamation. Les avocats de Nuruzzaman ont saisi la Haute Cour et ont obtenu sa libération sous caution. Des membres du parti du député ont alors déposé deux plaintes contre Nuruzzaman dans une autre ville, Sylhet, dans le but manifeste de le faire arrêter. Nuruzzaman et ses avocats ignorent la nature des faits qu'ils lui ont reprochés, qui ont conduit à son interpellation.

Le 20 novembre, aux environs de 20 heures, deux civils ont passé Nuruzzaman à tabac et l'ont grièvement blessé sous les yeux de policiers, alors qu'il se trouvait dans une cellule du poste de police de Sri Mangal Thana. Selon certaines sources, les deux agresseurs étaient de proches collaborateurs du député mis en cause. Vers minuit, selon les informations recueillies par Amnesty International, l'état de santé de Nuruzzaman s'est détérioré et la police l'a emmené à l'hôpital d'Osmania, à Sylhet. Cependant, selon certaines sources, des militants du parti du député ont interdit aux médecins de l'hôpital de prendre Nuruzzaman en charge, et celui-ci a dû attendre devant l'entrée de l'établissement. Vers trois heures du matin, son état est devenu critique, et il a finalement été admis dans cet hôpital, où des soins lui ont été dispensés. Il a quitté l'établissement par la suite, mais on ignore la nature de son état de santé actuel.

Nuruzzaman est actuellement incarcéré dans la prison de Moulvi Bazar, où il ne semble pas à craindre qu'il soit torturé ou soumis à d'autres formes de mauvais traitements. Toutefois, des sympathisants du député, dans le but manifeste d'empêcher la libération de cet homme, ont déposé à ce jour cinq plaintes contre lui. Ses avocats ont obtenu une libération sous caution pour toutes ces plaintes, à l'exception de la cinquième. S'ils échouent, Nuruzzaman risque d'être de nouveau placé en détention dans des locaux de la police, où il risquera fort d'être la cible de nouvelles représailles.

**ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais ou dans votre propre langue) :**

– faites part de votre inquiétude quant à la sécurité de Nuruzzaman, qui est actuellement incarcéré dans la prison de Moulvi Bazar et qui aurait été torturé en garde à vue ;

– cherchez à obtenir l'assurance que Nuruzzaman sera traité avec humanité en détention, et notamment qu'il ne sera pas torturé ni soumis à d'autres formes de mauvais traitements ;

– demandez instamment qu'une enquête impartiale soit ouverte sur les informations selon lesquelles Nuruzzaman a été torturé et s'est vu priver, trois heures durant, des soins requis par son état de santé ; demandez également que les conclusions de ces investigations soient rendues publiques, et que tout responsable présumé de ces agissements soit déféré à la justice dans les meilleurs délais ;

– exhorte les autorités à respecter les décisions de justice ordonnant la libération de Nuruzzaman, et à veiller à ce que toute procédure menée ultérieurement soit conforme aux normes internationales relatives aux droits humains, notamment le droit à un procès équitable ;

– engagez les autorités à veiller à ce que Nuruzzaman ne fasse l'objet d'aucune action assimilable à une atteinte à son droit à la liberté d'expression.

**APPELS À :**

**Première ministre :**

Prime Minister Begum Khaleda Zia  
Office of the Prime Minister  
Gona Bhaban  
Sher-e Bangla Nagar  
Dhaka, Bangladesh

**Télégrammes :** Prime Minister Zia, Dhaka, Bangladesh

**Fax :** +880 2 811 3244 / 3243 / 1015 / 1490

**Courriers électroniques :** [pm@pmobd.org](mailto:pm@pmobd.org) ou

[psecretary@pmobd.org](mailto:psecretary@pmobd.org)

**Formule d'appel :** *Dear Prime Minister*, / Madame la Première Ministre,

**Ministre de l'Intérieur :**

Mr Altaf Hossain Chowdhury  
Minister of Home Affairs  
Ministry of Home Affairs  
Bangladesh Secretariat, Building 4  
Dhaka, Bangladesh

**Télégrammes :** Minister of Home Affairs Chowdhury, Dhaka, Bangladesh

**Fax :** + 880 2 861 9667

**Formule d'appel :** *Dear Home Minister*, / Monsieur le Ministre,

**COPIES aux représentants diplomatiques du Bangladesh dans votre pays.**

***PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.***

**APRÈS LE 13 JANVIER 2004, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.**

---

*La version originale a été publiée par Amnesty International,  
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.  
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -  
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*